

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC

9 mai 2018

Lors de la séance des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le mercredi neuvième jour du mois de mai deux mille dix-huit (09-05-2018) à compter de vingt heures (20 h) au centre administratif de la MRC de Mékinac, situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, étaient présents, les maires suivants :

- Monsieur Bernard Thompson, préfet et maire de Héraultville;
- Monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban;
- Monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables et préfet suppléant;
- Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
- Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite;
- Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives;
- Madame Kimberley Nadeau, mairesse suppléante de Grandes-Piles;
- Monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle;
- Madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin;

Formant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur Bernard Thompson, préfet; Monsieur Claude Beaulieu, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, monsieur Bernard Thompson, déclare l'ouverture de la séance à 20 h.

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Re 18-05-69

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, appuyé par monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables, et il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants, et de laisser le varia ouvert :

- Ouverture de la séance;
- Adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2018;
- Adoption des comptes à payer;
- Présentation des rapports financiers 2017, présence de Madame Joëlle Désaulniers, CPA auditrice, CA :
 - a) Dépôt du rapport financier 2017 de la MRC de Mékinac;

- b) Dépôt du rapport financier 2017 des Territoires non organisés de la MRC de Mékinac;
- Correspondance;
- Entérinement des recommandations du Comité d'investissement commun (CIC);
- Représentant de la MRC au conseil d'administration de la SADC;
- Recommandations d'investissement dans le cadre du programme d'aide aux villégiateurs (PAV);
- Approbation de réglementation d'urbanisme :
 - a) Règlement 203-2018 modifiant le règlement de zonage de la municipalité d'Hérouxville;
- Corporation de transport adapté de Mékinac (CTAM) :
 - a) Adoption du rapport d'exploitation et du rapport financier annuel;
 - b) Soutien financier intérimaire, année 2018;
- Schéma de couverture de risques en incendie (SCRI) :
 - a) Représentant au sein du Comité de sécurité incendie (CSI);
 - b) Suivi du SCRI;
- Programme RénoRégion : Hausse de la valeur maximale d'un logement admissible;
- Pôles d'innovation : position de la FQM;
- Acquisition de licences Méga-Éval pour les inspecteurs municipaux;
- Autorisation d'embauche :
 - a) Conseiller en développement économique;
 - b) Ingénieur civil;
- Varia :
 - a) Programme d'aide au développement forestier;
 - b) Appui au Festival Western de St-Tite;
 - c) Contribution au Camp Val Notre-Dame;
 - d) Programme d'aide financière au fonds sécurité routière;
 - e) Dossier Desjardins : Aréna de Saint-Tite;
- Questions de l'assemblée;
- Levée de l'Assemblée

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2018

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 11 avril 2018 a été transmise électroniquement à chaque membre du conseil, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, appuyé par monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2018.

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DES COMPTES

Deux listes de comptes à payer ont été présentées au Conseil des maires.

1^{re} liste

M.R.C. DE MÉKINAC

<u>Rémunération des employés (es) (4 semaines)</u>	<u>81 078.85</u>
<u>Déplacement des employés (es)</u>	<u>3 695.01</u>

Fournisseurs de biens et services

Telus	165.40
Telus mobilité	241.31
Xittel (téléphone)	680.90
Xittel (internet)	517.39
Distribution Vithemon	67.50
RREMQ	11 870.14
La Capitale	8 441.15
Xérox Canada	179.57
Monsieur Marcel Perron	1 343.71
Entreprises de distribution Denis Samson	69.00
Servitec inc. - contrat mensuel	6 674.93
Fournitures de bureau Denis	141.21
Fonds de l'information foncière	124.00
Syndicat des employés	925.15
CARRA	88.89
Club de golf St-Rémi	1 724.63
Fonds des registres	122.00
Ministre des Finances (formation pompiers)	6 500.00
Ici Médias	392.64
Le Nouvelliste	375.63
PG Solutions	201.21
RGMRM (enfouissement, boues fosses septiques, Q-P)	65 552.52
Savonnerie B-L	106.36
Solution informatique INSO	183.36

Total fournisseurs : 106 688.60

Fonds de développement du territoire

Festival Western St-Tite	5 000.00
Ici Médias	1 098.01
Total FDT :	<u>6 098.01</u>

Développement économique

Ici Médias	392.64
Le Nouvelliste	375.63
Total Développement économique :	<u>768.27</u>

Promotion Touristique

Telus	98.23
Les Immeubles Dolia	2 379.98
Total Tourisme :	<u>2 478.21</u>

Activité de loisirs

Municipalité de Lac-aux-Sables	137.45
Total Loisir :	<u>137.45</u>

Baux de villégiature

Corporation de développement durable du St-Maurice	8 623.13
Total Baux :	<u>8 623.13</u>

Compensation collecte sélective

Municipalité de Saint-Adelphe	11 004.00
Municipalité de Grandes-Piles	4 812.00
Municipalité d'Hérouxville	15 949.00
Municipalité de Lac-aux-Sables	15 892.45
Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac	4 496.00
Municipalité de Saint-Séverin	10 205.00

Municipalité de Sainte-Thècle	30 238.00
Ville de Saint-Tite	45 593.00
Municipalité de Trois-Rives	5 660.00

Total Compensation : 143 849.45

Cour municipale

Ministre des Finances	18 626.00
Trudel & ass. huissiers de justice	54.98

Total Cour municipale : 18 680.98

Grand total : 372 097.95

TNO DE MÉKINAC

Remboursement de trop perçu 98.67

2^e liste

MRC DE MÉKINAC

Déplacements des maires (inclus internet - 40 \$ / mois) 1 791.70

Rémunération des maires 7 279.85

Fournisseurs de biens et services

Ministre des Finances (formation pompiers)	5 687.50
Ass. de géomatique municipale du Québec	133.37
Distribution Vithemon	62.50
Entreprises de distribution Denis Samson	122.00
ESRI Canada	8 186.23
Servitech inc.	6 674.93
FQM (Dicom, assemblée des MRC)	450.09
Fujitsu Conseil	1 765.22
PG Solutions	3 335.43
Purolator	21.07
Service d'aide à l'habitation	2 201.77
Hydro-Québec	1 280.55
Le Groupe Harnois	110.55
Le Nouvelliste	375.64

ACCEO (FLI/FLS)	102.50
Boulangerie Germain	166.15

Total fournisseurs : 30 675.50

Fonds développement du territoire

Éditions communautaires des Chenaux	689.85
Le Nouvelliste	2 184.52

Total FDT : 2 874.37

Culture

Festival JFB de Sainte-Thècle	750.00
-------------------------------	--------

Total Culture : 750.00

Tourisme

Pierre Naud inc	321.84
-----------------	--------

Total Tourisme : 321.84

Cour municipale

Postes Canada	1 370.44
SAAQ	70.95
Tremblay Bois Mignault Lemay	3 686.81
Ministre des Finances (amendes)	24 914.08
Ministre des Finances (Vente pour taxes)	4 500.00

Total cour municipale : 34 542.28

Grand total : 78 235.54

PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL

Hydro-Québec	14.16
--------------	-------

Je, soussigné, Claude Beaulieu, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses ci-jointes projetées par le

Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac en date du 9 mai 2018.

Claude Beaulieu
Secrétaire-trésorier

Re 18-05-71

Monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle, propose, appuyé par monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives, et il est résolu d'autoriser le paiement des comptes figurant sur les listes du 9 mai 2018 totalisant 450 333.49 \$ pour la MRC, 14.16 \$ pour le parc industriel régional et 98.67 \$ pour les TNO.

- Adopté à l'unanimité -

PRÉSENTATION DES RAPPORTS FINANCIERS 2017, PRÉSENCE DE MADAME JOËLLE DÉSAULNIERS, CPA AUDITRICE, CA

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2017 DE LA MRC DE MÉKINAC

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac doit remettre au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, un rapport financier consolidé avec les organismes qu'elle contrôle, soit le CLD Mékinac et la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a adopté ses états financiers;

CONSIDÉRANT que Madame Joëlle Desaulniers, c.a., a présenté le rapport financier consolidé de la MRC.

Re 18-05-72

EN CONSÉQUENCE, monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle, propose, appuyé par madame Kimberley Nadeau, mairesse suppléante de Grandes-Piles et il est résolu d'adopter le rapport financier consolidé 2017 pour la MRC de Mékinac présenté ce jour, par madame Joëlle Désaulniers, c.a., auditeur, ainsi que les états financiers s'y rapportant.

- Adopté à l'unanimité -

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2017 DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS DE LA MRC DE MÉKINAC

Madame Joëlle Désaulniers, c.a., présente le rapport financier des Territoires non organisés (T.N.O.) de la MRC.

Re 18-05-73

EN CONSÉQUENCE, madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite, propose, appuyé par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives, et il est résolu d'adopter le rapport financier 2017 pour les T.N.O. de la MRC de Mékinac présenté ce jour, par madame Joëlle Désaulniers, c.a., auditeur, ainsi que les états financiers s'y rapportant.

- Adopté à l'unanimité -

PRÉSENCE D'APPARTENANCE MAURICIE

Présence de Mario Lachance, président d'Appartenance Mauricie, afin de nous présenter la campagne de financement des calendriers historiques pour 2019.

CONSIDÉRANT la demande de financement par l'achat de calendriers;

Re 18-05-74

EN CONSÉQUENCE, monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives propose, appuyé par monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac et il est résolu d'acheter 25 calendriers au coût de 10 \$ chacun pour un montant total de 250 \$.

- Adopté à l'unanimité -

CORRESPONDANCE

Le secrétaire-trésorier fait la lecture de la correspondance suivante :

- Madame Nathalie Huot, technicienne en administration nous retourne notre chèque au montant de 6 500\$ afin d'en réémettre un nouveau au montant de 5 687.50\$ représentant le bon montant à transmettre pour la récupération dans cadre du volet 1 de l'année financière 2016-2017 du programme d'aide pour la formation des pompiers. Dans une autre correspondance elle nous informe également du fonctionnement de ce programme et des dépenses admissibles;
- Madame marie-Michèle Dion, directrice du Conseil et soutien aux partenaires nous informe du versement au montant de 40 000 \$ représentant le 2^e versement dans le cadre du volet II, section 1 du Programme d'aide au développement du transport collectif;
- Monsieur Benoit Caouette, directeur général de Notre-Dame-de-Montauban, nous transmet la résolution 2018-04-119 concernant la mise en place d'une aide financière pour permettre aux municipalités en milieu rural de régler les problématiques de téléphonie cellulaire sur leur territoire et demande l'appui de la MRC;

APPUI NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

CONSIDÉRANT la résolution 2018-04-119 concernant la mise en place d'une aide financière pour permettre aux municipalités en milieu rural de régler les problématiques de téléphonie cellulaire sur leur territoire;

Re 18-05-75

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, appuyé par madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin et il est résolu d'appuyer la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban dans ses démarches pour la mise en place d'une aide financière pour permettre aux municipalités en milieu rural de régler les problématiques de téléphonie cellulaire sur leur territoire.

- Adopté à l'unanimité -

- Monsieur Benoit Caouette, directeur général de Notre-Dame-de-Montauban, nous transmet la résolution 2018-04-98 concernant le suivi demande d'information pour le regroupement de certaines fonctions incendies MRC de Mékinac. Il nous informe du statu quo pour leur regroupement (SISEM);
- Monsieur Lucien Mongrain, vice-président de la campagne de financement pour la Fondation québécoise du cancer nous informe sur la campagne de financement 2018;

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

CONSIDÉRANT la correspondance de Monsieur Lucien Mongrain, vice-président de la campagne de financement pour la Fondation québécoise du cancer et la demande de participation pour 2018;

Re 18-05-76

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, appuyé par madame Kimberley Nadeau, mairesse suppléante de Grandes-Piles et il est résolu de verser la somme de 250 \$ à la société québécoise du Cancer.

- Me Chantal Doucet, greffière adjointe de la Ville de Shawinigan, nous fait parvenir la résolution R 161-10-04-18 adoptant le second projet de schéma d'aménagement de la Ville de Shawinigan;
- Communiqué de presse de la Corporation des Trois Colombes, suite à l'ouverture officielle et remerciement pour notre participation financière à ce projet;
- Me Stéphane Labrie, président à la CPTAQ nous demande de transmettre un bilan annuel pour chacune des années depuis 2015 concernant le nombre de résidences construites en zone agricole et les informations pertinente relatives au suivi de la décision. Monsieur Louis Filteau a transmis les documents requis;
- Le ministre des Transports, monsieur André Fortin, nous informe de l'attribution d'une aide financière au montant de 100 000 \$ pour le transport collectif, dans le cadre du volet II du Programme d'aide au développement du transport collectif 2017;
- Madame Caroline Plouffe, de la RGMRM nous transmet un chèque ainsi qu'un tableau pour la distribution des sommes pour la collecte sélective;

- Adopté à l'unanimité -

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Re 18-05-77

Monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle propose, appuyé par monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac, et il est résolu d'autoriser le dépôt de la correspondance.

- Adopté à l'unanimité -

ENTÉRINEMENT DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN (CIC)

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'investissement commun, lors de la réunion du 7 mai 2018, relative aux investissements dans les entreprises de Mékinac dans le cadre de la politique d'investissement FLI/FLS et de la politique FDT-Volet entreprises privées;

CONSIDÉRANT que les fonds d'investissements sont disponibles pour les affectations proposées;

Re 18-05-78

EN CONSÉQUENCE, monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle propose, appuyé par monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables et il est résolu d'entériner les décisions du CIC pour les dossiers suivants :

- **Forêts y Goûter**
5390 \$ FDT-Innovation;
- **Les Enveloppes Universelles inc.**
10 000 \$ FDT-Démarrage/Relève;
25 000 \$ FLI Relève;
12 500 \$ FLI;
12 500 \$ FLS;
- **Entreprise D+M senc.**
10 000 \$ FLI;
10 000 \$ FLS;
conditionnellement à l'octroi du contrat de Shawinigan, sinon :
5 000 \$ FLI;
5 000 \$ FLS;
- **9076-6767 Québec inc. (Restaurant Chez Ti-Poil inc.)**
Moratoire de 6 mois sur le capital pour les 3 financements;

- Adopté à l'unanimité -

REPRÉSENTANT DE LA MRC AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SADC

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un représentant du conseil de la MRC de Mékinac qui siègera au conseil d'administration de la SADC;

Re 18-05-79

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, appuyé par madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin

et il est résolu de nommer monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac représentant au sein du conseil d'administration de la SADC.

- Adopté à l'unanimité -

RECOMMANDATIONS D'INVESTISSEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX VILLÉGIATEURS (PAV)

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac dispose d'un fonds d'aide dont la politique (PAV) exige le dépôt des projets le 30 avril de chaque année;

CONSIDÉRANT les sommes disponibles ainsi que l'ensemble des projets déposés auprès du service d'aménagement du territoire de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives propose, appuyé par monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables et il est résolu d'autoriser le financement des projets suivants, tel que recommandés par le coordonnateur à l'aménagement du territoire, monsieur Louis Filteau :

Re 18-05-80

PROMOTEUR	PROJET	COÛT TOTAL	PAV	TNO
Trois-Rives	Chemins de villégiature	83 717 \$	71 000 \$	
Ste-Thècle	Chemins de villégiature	40 045 \$	34 000 \$	
St-Roch de Mékinac	Chemins Vlimeux et Fontaine	41 393 \$	35 000 \$	
Lac-aux-sables	Chemin Tawachiche	37 290 \$	31 000 \$	
Grandes-Piles	Chemin du lac Clair	20 002 \$	13 000 \$	
ND de Montauban	Chemin du lac des Trois-camps	11 113 \$	9 000 \$	
TNO	Chemin Doucet	50 000 \$	40 000 \$	10 000 \$
TNO	Chemin Foisy	50 000 \$	40 000 \$	10 000 \$
ZEC Chapeau de Paille	camping-alimentation eau	8 364 \$	7 000 \$	
ZEC Chapeau de Paille	Mise à l'eau-Alice + signalisation	36 875 \$	21 300 \$	10 000 \$
ZEC Chapeau de Paille	Rechargement route 4	86 050 \$	40 000 \$	10 000 \$
ZEC Chapeau de Paille	Élargissement route 4	43 775 \$	9 300 \$	
ZEC Chapeau de Paille	Essai EH2 Road	17 314 \$	2 300 \$	
ZEC Gros Brochet	Chemins de villégiature et pont	63 553 \$	40 000 \$	12 500 \$
SEPAQ	Chemin de contour du lac Soucis	46 075 \$	34 000 \$	
SEPAQ	Chemin du lac Courbé	12 266 \$	6 261 \$	

647 832 \$ 430 161 \$ 52 500 \$

Et autoriser monsieur Claude Beaulieu, directeur général, à signer les ententes de financement requises avec chacun des promoteurs.

- Adopté à l'unanimité -

APPROBATION DE RÉGLEMENTATION D'URBANISME : RÈGLEMENT 203-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉROUXVILLE

CONSIDÉRANT le schéma d'aménagement révisé de la Municipalité régionale de comté de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Hérouxville a transmis à la MRC, pour approbation, tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) le règlement suivant :

- Règlement 203-2018 modifiant le règlement de zonage;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 109.7 et 137.3 de la LAU, la MRC doit les approuver s'ils sont conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

Re 18-05-81

EN CONSÉQUENCE, monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac propose, appuyé par monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle et il est résolu que le Conseil de la MRC de Mékinac approuve le règlement suivant :

- Règlement 203-2018 modifiant le règlement de zonage;

et autorise le secrétaire-trésorier, monsieur Claude Beaulieu, à délivrer un certificat de conformité.

- Adopté à l'unanimité -

CORPORATION DE TRANSPORT ADAPTÉ DE MÉKINAC (CTAM)

Adoption du rapport d'exploitation et du rapport financier annuel

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport d'exploitation et du rapport financier annuel de la Corporation de transport adapté de Mékinac (CTAM), préparé par madame Gisèle Renaud;

Re 18-05-82

EN CONSÉQUENCE, monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban, propose, appuyé par monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle, et il est résolu d'approuver les rapports annuels de la Corporation de transport adapté de Mékinac.

- Adopté à l'unanimité -

Soutien financier intérimaire, année 2018

CONSIDÉRANT la demande de madame Gisèle Renaud, directrice générale de la CTAM;

CONSIDÉRANT que l'entente avec le Ministère des Transports du Québec (MTQ) pour le transport collectif a été reconduit pour 2018;

CONSIDÉRANT que le financement devrait être transmis au cours des prochains mois;

Re 18-05-83

EN CONSÉQUENCE, monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, appuyé par monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac et il est résolu d'octroyer un financement intérimaire de 25 000 \$ à la CTAM en attendant de recevoir le financement du MTQ.

- Adopté à l'unanimité -

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE (SCRI) :

Représentant au sein du Comité de sécurité incendie (CSI)

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de faire la révision du schéma de couverture de risque incendie (SCRI);

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer les représentants au sein du comité sécurité incendie;

Re 18-05-84

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, appuyé par madame Kimberley Nadeau, mairesse suppléante de Grandes-Piles et il est résolu de nommer les personnes suivantes au sein du comité de sécurité incendie (CSI) :

- Julie Trépanier, présidente de la Régie des incendies Centre Mékinac;
- Lucien Mongrain, président Régie des incendies de la Vallée-du-Saint-Maurice;
- Yvon Bourassa, représentant CISEM;
- Directeur de la Régie des incendies Centre Mékinac;
- Directeur, Régie des incendies de la Vallée-du-Saint-Maurice;
- Directeur du CISEM;
- Benoit Beaupré, responsable à la MRC de Mékinac du SCRI.

- Adopté à l'unanimité -

Suivi du SCRI

CONSIDÉRANT que certaines actions prévues au plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque incendie (SCRI) devraient être réalisées (la formation d'un comité de santé et sécurité au travail, l'élaboration d'un programme d'évaluation et d'analyse des incidents, la rédaction d'un programme d'activités et d'analyse de sensibilisation du public, la vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée, l'inspection des risques plus élevés et la réalisation de plans d'intervention);

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de poursuivre la mise en œuvre dudit plan;

Re 18-05-85

EN CONSÉQUENCE, monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, appuyé par monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe et il est résolu que le conseil de la MRC a l'intention de confier le mandat à la Régie des incendies Centre Mékinac afin de poursuivre la mise en œuvre du SCRI et de présenter un protocole d'entente à cet effet, lors d'une séance ultérieure.

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME RÉNORÉGION : HAUSSE DE LA VALEUR MAXIMALE D'UN LOGEMENT ADMISSIBLE

CONSIDÉRANT les recommandations de la Société d'habitation du Québec relativement aux critères d'admissibilité du Programme RénoRégion;

Re 18-05-86

EN CONSÉQUENCE, madame Kimberley Nadeau, mairesse suppléante de Grandes-Piles propose, appuyé par madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin et il est résolu de porter le montant maximal admissible d'un immeuble à 115 000 \$ dans le cadre du programme RénoRégion.

- Adopté à l'unanimité -

PÔLES D'INNOVATION : APPUI À LA POSITION DE LA FQM

CONSIDÉRANT que les MRC ont comme rôles et responsabilités de favoriser le développement local, le soutien à l'entrepreneuriat sur son territoire en incluant la concertation et la planification des mesures reliées à l'entrepreneuriat incluant l'économie sociale;

CONSIDÉRANT que les MRC sont reconnues comme des gouvernements de proximité;

CONSIDÉRANT que le 5 février 2018, le gouvernement du Québec lançait un appel de projets pour la création de pôles régionaux d'innovation dans le cadre de son plan d'action en entrepreneuriat;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec investira plus de 32 M \$ pour soutenir la création et la mise en œuvre de pôles régionaux d'innovation et d'un réseau national d'ici 2022;

CONSIDÉRANT que ces pôles seront des OBNL actives principalement dans le soutien aux entrepreneurs et dans le développement économique de leur région;

CONSIDÉRANT que la création de pôles régionaux d'innovation s'avère être un dédoublement de structure puisque chacune des MRC du Québec est responsable du développement économique de sa région, en plus de soutenir l'entrepreneuriat;

CONSIDÉRANT que cette approche par le gouvernement, démontre une fois de plus qu'une décentralisation réelle en matière de développement économique, auprès des MRC, est loin d'être acquise;

CONSIDÉRANT que les MRC du Québec doivent devenir des partenaires de premier plan lorsqu'il est question de développement économique sur leur territoire;

CONSIDÉRANT que les MRC de la région sont en mesure de collaborer ensemble et de mettre en commun du financement quand vient le temps de soutenir financièrement des projets innovants;

Re 18-05-87

EN CONSÉQUENCE, monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle propose, appuyé par madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite et il est résolu que la MRC de Mékinac :

Demande au gouvernement du Québec, de reconnaître les MRC comme l'acteur principal de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat tel que prévu dans la *Loi sur les compétences municipales*;

Demande au gouvernement du Québec de renoncer à la création de nouveaux pôles régionaux d'innovation;

Demande que le montant de 32 M \$ réservés à l'appel de projets, pour la création de pôles régionaux d'innovation, soit remis directement aux MRC afin qu'elles puissent poursuivre son mandat en matière de développement économique et en entrepreneuriat, afin de soutenir son territoire en matière d'initiative innovantes, appuyé par les particularités propres à son milieu;

Appui les démarches entreprises par les autres MRC et la FQM en faveur d'une reconnaissance des MRC comme acteur privilégié en matière de développement économique.

- Adopté à l'unanimité -

ACQUISITION DE LICENCES MÉGA-ÉVAL POUR LES INSPECTEURS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT que le service d'évaluation utilise les logiciels Mega-Eval, et que les inspecteurs municipaux utilisent le logiciel de visionnement des rôles d'évaluation pour la production de permis;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'acquérir lesdits logiciels pour chacune des municipalités;

Re 18-05-88

EN CONSÉQUENCE, monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, appuyé par monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives et il est résolu que la MRC procède à l'acquisition des logiciels des permis pour et au nom des municipalités et que chacune des municipalités assument les montants requis.

- Adopté à l'unanimité -

AUTORISATION D'EMBAUCHE

Conseiller en développement économique

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'embaucher un agent de développement économique afin de compléter l'équipe du service de développement économique de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que l'appel de candidatures se terminait ce lundi 7 mai à midi;

Re 18-05-89

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, appuyé par monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives et il est résolu de nommer un comité qui a le mandat de rencontrer les candidats et d'octroyer le poste à la personne répondant aux aptitudes recherchées. Le comité de sélection sera composé de madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin, monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac, monsieur Claude Beaulieu, directeur général et madame Nadia Moreau, directrice du développement économique.

- Adopté à l'unanimité -

Ingénieur civil

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'embaucher un ingénieur civil afin de compléter l'équipe du service d'ingénierie de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que l'appel de candidatures se terminait ce lundi 7 mai à midi;

Re 18-05-90

EN CONSÉQUENCE, monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle propose, appuyé par madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite et il est résolu de nommer un comité qui a le mandat de rencontrer les candidats et d'octroyer le poste à la personne répondant aux aptitudes recherchées. Le comité de sélection sera composé de monsieur Bernard Thompson, préfet, monsieur Claude Beaulieu, directeur général, monsieur Louis Filteau, directeur de l'aménagement et l'urbanisme et monsieur Patrice Bédard, ingénieur.

- Adopté à l'unanimité -

**PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT
FORESTIER : RECONDUCTION DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT
DURABLE DES FORÊTS (PADF) POUR LA PÉRIODE 2018-2021 :
DÉSIGNATION DE L'AGGLOMÉRATION DE LA VILLE DE LA TUQUE
POUR ADMINISTRER LES SOMMES CONSENTIES POUR LA
MAURICIE**

CONSIDÉRANT que l'entente de délégation de gestion du PADF 2015-2018 a pris fin le 31 mars 2018;

CONSIDÉRANT que la reconduction du PADF n'a toujours pas été confirmée;

CONSIDÉRANT que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a déjà annoncé son intention de poursuivre son soutien financier pour les mandats associés à la gestion et aux travaux de la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) et à la réalisation de certaines activités spécifiques liées à l'aménagement des forêts;

CONSIDÉRANT la reconduction éminente de programme destiné à remplacer le PADF, il y a lieu de désigner le territoire qui s'occupera de la gestion du programme pour la région de la Mauricie;

Re 18-05-91

EN CONSÉQUENCE, dans l'éventualité où le MFFP annonçait bientôt un programme visant à remplacer le PADF, programme dont les objectifs et les modalités de mise en œuvre sont similaires à celui-ci, monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle, appuyé par madame Kimberley Nadeau, mairesse suppléante de Grandes-Piles, propose de désigner l'agglomération (MRC) de La Tuque à titre de délégataire de la gestion du programme et de nommer monsieur Bernard Thompson, préfet de la MRC de Mékinac, comme signataire de l'Entente de délégation de gestion

Le tout conditionnellement à ce que le PADF soit reconduit par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

- Adopté à l'unanimité -

APPUI AU FESTIVAL WESTERN DE ST-TITE

CONSIDÉRANT que l'actualité récente tend à démontrer un fossé entre Montréal et les régions du Québec, voire entre les urbains et les ruraux, plus particulièrement à l'égard du traitement réservé aux animaux;

CONSIDÉRANT l'offensive agressive que mènent certains activistes contre le Festival western de St-Tite et la présentation de rodéos en général;

CONSIDÉRANT la nouvelle *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal* qui ciblait la maltraitance des animaux à l'intérieur d'usines à chiots et

dont l'interprétation actuelle par certains détracteurs nous paraît abusive et contraire à l'intention du législateur;

CONSIDÉRANT la désinformation véhiculée à travers les médias à propos du traitement réservé aux animaux lors de la présentation des rodéos du Festival western de St-Tite;

CONSIDÉRANT que le bien-être des animaux fait consensus parmi la population et que l'organisation du Festival western de St-Tite met tout en œuvre pour y souscrire avant, pendant et après les compétitions, tel que corroboré par les nombreux et compétents vétérinaires consultés ;

CONSIDÉRANT que de telles activités sont plutôt des célébrations de la vie animale, de sa beauté, de sa force et de sa nécessité;

CONSIDÉRANT que le Festival western de St-Tite est reconnu depuis 50 ans comme un événement incontournable, tant par l'indéniable qualité du divertissement qu'il offre que sa proposition touristique dont les retombées économiques directes ont généré plus de 45 millions de dollars en 2017, ce, pour l'ensemble de la Mauricie et du Québec;

Re 18-05-92

EN CONSÉQUENCE, et il est unanimement résolu que les membres du conseil de la MRC de Mékinac appuient inconditionnellement l'organisation du Festival western de St-Tite afin de s'assurer qu'elle poursuive sa mission, soit celle de produire des rodéos professionnels ainsi que des activités sportives et culturelles dans une ambiance festive unique, de promouvoir la culture Country-Western, de mettre en valeur la ville de Saint-Tite et sa région, Mékinac, afin de générer des retombées économiques majeures en Mauricie, au Québec et au Canada;

Et nous exhortons le gouvernement du Québec à intervenir avec diligence avant que l'activisme et les recours judiciaires utilisés ne mettent à mal nos milieux de vie, nos traditions et notre économie.

- Adopté à l'unanimité -

CONTRIBUTION AU CAMP VAL NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT l'activité de financement du Camp Val Notre-Dame à Hérouxville, ce 26 mai 2018;

CONSIDÉRANT que le Camp Val Notre-Dame est un organisme de bienfaisance;

Re 18-05-93

EN CONSÉQUENCE, madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, appuyé par monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac et il est résolu d'autoriser une contribution de 900 \$ à Camp Val Notre-Dame.

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CONSIDÉRANT le programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac désire acquérir un panneau à message variable sur remorque;

CONSIDÉRANT que ce projet est éligible audit programme;

Re 18-05-94

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, appuyé par monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives et il est résolu d'autoriser la demande de financement pour l'acquisition d'un panneau à message variable sur remorque et autoriser monsieur Claude Beaulieu à signer tout document relatif à ce dossier.

- Adopté à l'unanimité -

DOSSIER DESJARDINS : ARÉNA DE SAINT-TITE

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Tite possède un aréna desservant l'ensemble des citoyens de la MRC de Mékinac et que cette infrastructure régionale nécessite une mise aux normes;

CONSIDÉRANT la demande de financement de la Ville de Saint-Tite dans le cadre du Fonds des Régions Desjardins;

Re 18-05-95

EN CONSÉQUENCE, madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin propose, appuyé par monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle et il est résolu par le conseil de la MRC de Mékinac de proposer ce projet comme une initiative prioritaire à financer avec le Fonds des Régions Desjardins attribué pour le territoire de la MRC de Mékinac.

- Adopté à l'unanimité -

QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Yvon Hamelin, nous remercie pour l'acquisition d'une carte corporative et nous informe sur la tenue d'un souper au homard le 16 juin prochain.

Quelqu'un demande qu'est-ce qu'un pôle d'innovation?

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Re 18- ?

Madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin propose, appuyé par madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite, et il est résolu de lever la séance.

- Adopté à l'unanimité -

Préfet

Secrétaire-trésorier